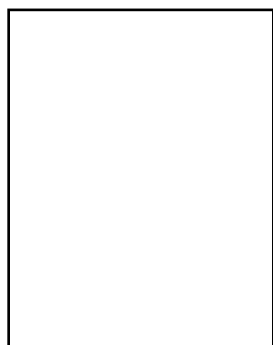


FICHE D'INSCRIPTION ENFANT 2026 - 2027

Pitchouns (nés en 2023, 2022, 2021)

Prim'Sportifs (nés en 2020, 2019, 2018, 2017, 2016)



Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

Groupe scolaire fréquenté : _____

Classe : _____

Sexe : F M

Observations (allergies, autres) : _____

RESPONSABLE LÉGAL DU MINEUR

Père

Mère

Tuteur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel fixe : _____ Portable mère : _____

Portable père : _____

Mail : _____

CONTACT D'URGENCE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel fixe : _____ Portable : _____

Je soussigné

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

autorise la commune à hospitaliser mon enfant en cas d'urgence

• Autorise mon enfant à se rendre au domicile familial par ses propres moyens après la fin des activités

OUI (le service décline toute responsabilité lors du départ de l'enfant) NON

• Droit à l'image (lors des différentes activités ou stages, des photos ou vidéos peuvent être réalisées)
(Cocher l'option choisie)

autorise la commune à utiliser l'image de mon enfant et renonce aux droits exclusifs sur son image,
son utilisation et sa reproduction

n'autorise pas la prise de photos ou vidéos réalisées durant les différentes activités.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable légal

FICHE D'INSCRIPTION ENFANT 2026 - 2027

L'INSCRIPTION DE L'ENFANT NE SERA EFFECTIVE QU'APRÈS DÉPÔT DU DOSSIER COMPLET, CORRECTEMENT RENSEIGNÉ ET SIGNÉ, ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES LISTÉES CI-DESSOUS

Liste des pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- 1 fiche d'inscription renseignée,
- 1 questionnaire médical mineur renseigné,
- 1 attestation renseignée par le responsable légal,
- 1 photo d'identité,
- 1 copie de l'attestation d'assurance RC couvrant les risques des activités multisports en période péri et extra-scolaire.

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 02 SEPTEMBRE 2026

Selon le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles qui est entré en application le 25 mai 2018. La ville de Bollène, dans sa mission d'intérêt public traite des données personnelles afin d'assurer la gestion des activités physiques et sportives. Les données collectées sont conservées 2 ans après dernier contact avec les personnes concernées puis sont supprimées. Ces données peuvent être partagées avec les associations intervenant sur les activités sportives. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition aux traitements de données vous concernant.

Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données par courrier électronique à l'adresse : dpo@ville-bollene.fr.

Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande d'exercice de droits, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr